

## L'APRÈS COVID EN CENTRE FERMÉ

Fiche n°1

### Retour à la détention de migrants vulnérables

*JRS Belgium visite chaque semaine les centres fermés. Lorsque la crise de la COVID a éclaté, les autorités ont réduit la capacité des centres pour permettre une meilleure distanciation sociale. Les personnes considérées vulnérables ont alors été libérées. Maintenant que la situation sanitaire se stabilise, ces personnes sont à nouveau enfermées. L'impact négatif de la détention a pourtant été démontré. En continuant à l'exposer, nous espérons gagner en soutien pour la mise en œuvre d'alternatives à la détention.*

#### LES PERSONNES LGBT+

Pour les individus **déjà à risque** d'être abusés, discriminés ou exploités comme les personnes LGBT+ la détention est encore plus dommageable. En centre de détention, ces personnes sont exposées à un niveau accru de harcèlement, de discrimination et de violence psychologique, physique et sexuelle. La législation et les pratiques en place **échouent à les protéger**.

À l'arrivée en centre de détention, la loi ne prévoit qu'un **screening médical** pour évaluer si une personne peut être détenue. Ceci ne **suffit pas** à identifier une vulnérabilité liée à d'autres facteurs comme l'orientation sexuelle ou l'identité de genre. Ces facteurs peuvent être retenus par l'Office des étrangers lorsqu'elle décide de détenir une personne. Dans la pratique, l'Office considère toutefois uniquement si le retour est possible pour ordonner la détention. Le « **régime adapté** » qui existe en détention ne **permet pas l'accommodement de personnes LGBT**. L'isolement comme mesure de sécurité est reconnu comme ayant des effets destructeurs sur ces personnes.

#### L'HISTOIRE D'ANTHONY

*J'ai 23 ans et viens de Jamaïque. J'ai demandé l'asile à mon arrivée et leur ai expliqué que j'étais gay. Ils m'ont emmené dans ce centre et mis dans une chambre remplis d'hommes. La promiscuité, le fait que je doive partager la douche avec eux, ça me met **mal à l'aise**. C'est comme si les autorités n'avaient pas pris mon orientation sexuelle en compte.*

*Je ne me sens **pas en sécurité** ici. Lorsque je dormais, un codétenu a commencé à me toucher la jambe et quand je me suis réveillé il était en train de se toucher. Ça m'a complètement affolé. J'ai trouvé le courage de rapporter l'incident à l'assistante sociale et ils l'ont changé de chambre. Je suis toujours avec les autres.*

*Le **harcèlement** fait partie de ma routine ici. C'est comme en Jamaïque sauf que je n'ai **nulle part où aller**. Je ne peux pas m'enfuir. Aujourd'hui, quelqu'un m'a bousculé dans la file du réfectoire et je suis tombé au sol. Les gardiens l'ont vu mais il ne peuvent pas faire grand-chose. Il n'y a pas de **mécanismes en place pour les gens qui sont différents**.*

#### NOS RECOMMANDATIONS

Au vu de l'extrême situation de vulnérabilité dans laquelle se retrouvent les personnes LGBT+ en détention, il est difficile d'imaginer un cas de figure où il serait justifié de les détenir.

→ Il est nécessaire qu'une **procédure de screening homosensible** donnant l'occasion de divulguer de manière sûre, volontaire et dignifiée son orientation sexuelle ou identité de genre soit établie ;

→ Des **alternatives à la détention**, suivant la méthode du *case management* doivent être mises en place. Les autorités devraient ainsi collaborer avec des organisations LGBT pour soutenir et protéger les personnes LGBT+ au sein de leur communauté le temps que leur procédure se termine.

